

Extension des
consignes de tri : top
départ ! P. 3.

À la découverte
des insectes et des
chauves-souris. P. 10.

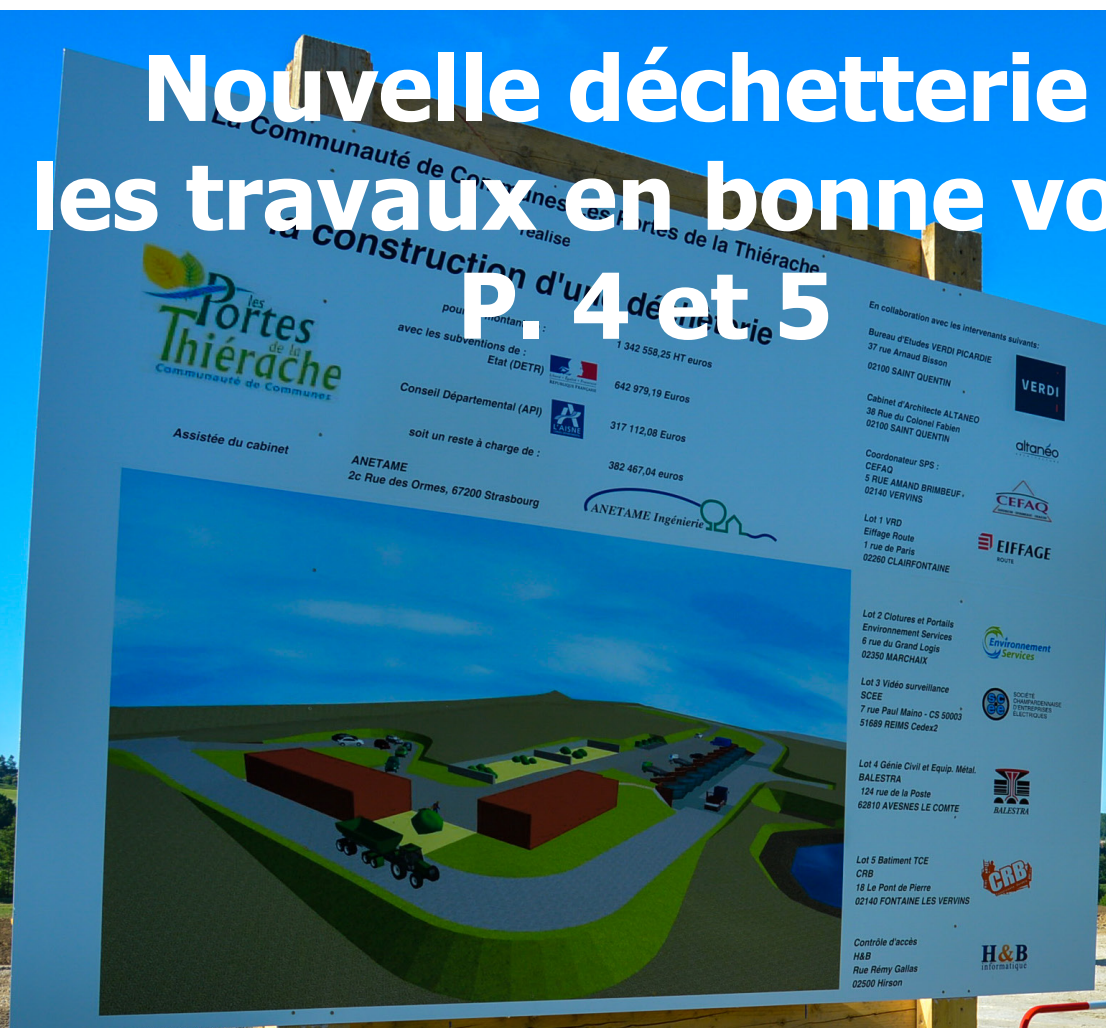
Le camping-car
France services itinér-
rant new look ! P.12.

Le Savoureux : un
nouveau fromage à
Sainte-Geneviève. P. 14

N°40 – Septembre 2021

Toute l'actualité sur : www.portes-de-thierache.fr

Nouvelle déchetterie : les travaux en bonne voie ! P. 4 et 5



Page 3

MAINTENANT
TOUS LES **EMBALLAGES & PAPIERS**
se trient ! www.jetriedanslaine.fr

La rentrée....

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'incertitude plane sur la rentrée 2021/2022.

L'épidémie reste présente au quotidien, le virus ne cesse de se développer, la tension est grandissante chez nos soignants et nous devons dans ce contexte continuer à soutenir l'économie par le travail.

Elle était dans toutes les conversations ; l'arrivée ou pas d'une 4ème vague. Nous étions confiants mais prudents quant à la reprise de la propagation du virus. Il nous faudra encore faire face au respect des gestes barrières, malgré la vaccination.

Le désir de retrouver une vie normale l'emporte sur la crainte du virus mais nous prendrons aussi en compte l'évolution des consignes et protocoles sanitaires. C'est pourquoi, aujourd'hui, je ne peux pas vous assurer que cette rentrée et ces mois à venir se passeront dans des conditions d'avant COVID. Nous suivrons les procédures de la préfecture comme nous l'avons toujours fait pour la sécurité et la santé de tous.

Une majorité de nos concitoyens est aujourd'hui vaccinée et j'espère comme vous que cette vaccination sera bénéfique pour que notre pays retrouve la sérénité nécessaire.



Malgré toutes ces contraintes, l'activité de la Communauté de communes n'a pas baissé. Comme vous avez pu le remarquer, beaucoup de changements sont intervenus dans le domaine des déchets. Nous devons nous adapter aux nouvelles règles, certes contraignantes mais tellement utiles afin de maîtriser nos coûts de gestion du service. Sans ce changement, le coût de la gestion des déchets aurait doublé en quelques années notamment à cause des taxes d'enfouissement fixées par l'État. Ce changement s'est encore poursuivi depuis le 13 septembre avec « l'extension des consignes de tri » pour les recyclables. Cela ne concerne pas seulement nos 30 communes, mais également l'ensemble du département qui doit s'adapter alors adoptons-tous des gestes citoyens pour offrir une vie meilleure à notre jeune génération.

Dans quelques temps, nous vous proposerons encore plus de services avec l'ouverture prochaine de la nouvelle déchetterie de Montcornet. Une fois de plus, nous l'avons dimensionnée pour nous adapter aux exigences gouvernementales concernant la gestion des déchets.

France services continue de parcourir nos routes pour nous offrir encore plus d'aide dans nos démarches administratives. N'hésitez pas à rendre visite à Pauline et à Mégane, difficile de ne pas les remarquer dans leur véhicule new-look !

Côté numérique, notre territoire prospère admirablement et se verra bientôt doter d'un Tiers-Lieux professionnel avec l'ouverture du nouveau site de Rozoy-sur-Serre, dans les locaux de l'ancienne perception.

Suite à certains départs, les services de la CCPT se réorganisent : un pôle « environnement » a été créé ; il regroupe les services « déchets » et « assainissement ». Dans cette nouvelle organisation, la prise de compétence « eau potable » à l'horizon 2026 n'a pas été oubliée et sera traitée comme elle se doit. Nous devons préparer l'avenir et non le subir.

TACT s'intègre également dans cette stratégie de développement puisque de nouvelles activités sont proposées. TACT se verra doter de nouveaux locaux dès octobre/novembre dont la réfection est prise en charge par la CCPT. Une montée en puissance de cette association s'impose...

Cet été, avec des conditions climatiques peu favorables, la piscine intercommunale a connu une fréquentation très moyenne, bien inférieure aux années précédentes. Toutes les règles sanitaires, afin de passer d'agréables moments et retrouver le plaisir de se rencontrer dans un endroit ludique ont été très respectées. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que cette saison soit la plus accueillante possible.

Malgré les évolutions en matière d'organisation territoriale, notre structure intercommunale continue de veiller à ne pas se substituer à l'échelon communal. Depuis mon élection, je m'inscris dans cette ligne afin de créer une véritable complémentarité dans nos actions. La solidarité entre nos 30 communes doit être et rester la colonne vertébrale de notre politique intercommunale. La recherche d'un équilibre de gestion mutualisée et solidaire m'amène à défendre le principe d'une intercommunalité de projets s'appuyant sur un maillage de communes fortes et soutenues.

Tous ensemble, nous devons également préparer l'avenir et affirmer l'attractivité de notre territoire. Autant de défis qui ne peuvent être relevés qu'ensemble et grâce à l'intelligence collective qui lie communes et intercommunalité.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel et des élus pour leur action, leur efficacité et leur contribution dont l'objectif n'est que de vous offrir un monde meilleur.

J'espère que pour le milieu associatif, scolaire et économique de nos communes, nous pourrons faire une rentrée la plus sereine possible en prévision de jours meilleurs.

Prenez soin de vous. Bonne reprise.

*Jean-François Pagnon,
Président de la Communauté de
Communes des Portes de la Thiérache*

Édito	P. 2
Déchets.....	P. 3 à 6
En bref	P. 7 à 11
CCPT-Services.....	P.12
Petite enfance	P. 13
Territoire	P. 14 et 15
Agenda-Sorties.....	P.16

**Journal d'information de la
Communauté de Communes des
Portes de la Thiérache/Septembre 2021**

Directeur de publication :
Jean-François Pagnon

Rédaction, conception et réalisation :
Olivier Michaux

Photos : CCPT et Adobe Stock

**Communauté de Communes
des Portes de la Thiérache**
320, rue des Verseaux
02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tél.: 03 23 98 04 54 - Fax.: 03 23 98 87 67
Email : contact@portes-de-thierache.fr
Site web : www.portes-de-thierache.fr
FB : www.facebook.com/portesdethierache

Tirage :
3 800 exemplaires - ISSN : 1622-8685

Impression :
Alliance Partenaires Graphiques



Extension des consignes de tri : top départ !

Depuis le 13 septembre, vous pouvez trier plus et mieux ! Lors de la mise en place du dispositif de collecte sélective et de tri des emballages dans les années 90, concernant le plastique, seuls les bouteilles et flacons possédaient une filière de recyclage structurée. Les consignes de tri pour les plastiques ont donc été limitées à ces éléments. Au regard des progrès techniques et industriels enregistrés depuis 25 ans, une solution de recyclage peut maintenant être proposée pour la majeure partie du gisement des emballages ménagers en plastique.

Finis le casse tête ! Car, qui n'a pas hésité devant son bac de tri sélectif ? Une seule question à se poser : est-ce que c'est un emballage ? Voilà désormais ce que l'on peut mettre dans sa poubelle verte et jaune :

- sacs en plastique,
- sacs de légumes congelés,
- sachets de fromage râpé,
- suremballages de pack de bouteilles,
- recharges de savon, de shampoing
- pots (pots de crème, pots de yaourt...),
- barquettes en plastique et en polystyrène, emballages de charcuterie, emballages de plats surgelés,...),
- tubes (dentifrice, crème de soins...),
- boîtes de chocolat en poudre, barquettes de glace,
- mais également les petits emballages métalliques (ceux ayant contenu de la compote, capsules de café, papier aluminium, emballages de paquets de café, opercules et capsules de bouteilles, blisters de médicaments).

Toute cette liste s'ajoute à ce que nous déposons déjà dans cette poubelle : papiers, cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve, bouteilles et flacons en plastique !

Cette simplification concernant les gestes de tri des habitants du territoire permet de valoriser un maximum de déchets recyclables et de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (généralisation des consignes de tri à tous les emballages plastiques d'ici 2022).

Les travaux de modernisation des centres de tri pour accueillir ces nouveaux emballages ont été programmés à l'été 2021 pour une mise en place opérationnelle des nouvelles consignes de tri dès septembre 2021.

Ainsi, depuis le 13 septembre dernier, les habitants de l'ensemble du département de l'Aisne (donc ceux de la CCPT) peuvent déposer dans leur bac de tri l'intégralité des emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes, films...).

Pour plus de clarté, cette consigne d'extension de tri est résumée sur la fiche ci-dessous. À noter qu'un flyer reprenant tous les bons gestes du tri a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la CCPT... ou le sera très prochainement.

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

EMBALLAGES PLASTIQUES *À déposer en vrac, non imbriqués & bien vidés*

Bouteilles et flacons



⚡ Pour gagner de la place, pensez à aplatisser vos bouteilles !

Boîtes et tubes



Sacs, sachets et films



Pots et barquettes



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS - BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS

Papiers, journaux, magazines



Montcornet : les travaux de la déchetterie avancent !

Les travaux qui ont débuté début juin vont s'échelonner jusqu'à la fin de l'année avec le concours de différents corps de métier (terrassement, création des réseaux électriques, eau, traitement du sol, génie civil, construction des quais et des bâtiments, etc) qui vont se succéder sur le terrain. L'ouverture de cette enceinte, située sur la route de Vincy, près de la Matt est prévue au début du printemps prochain.



Un flux d'apports en augmentation constante, de nouvelles filières de valorisation à développer, un terrain devenu trop exigu pour satisfaire les nouveaux besoins, une extension des lieux existants irréalisable, des aménagements impossibles de certaines zones de dépôts (branchages, gravats, pneus...), en 2018, les élus avaient tranché : construire ailleurs, mieux et anticiper les besoins actuels et futurs.

Si les précipitations abondantes du mois de juillet ont entraîné un arrêt, puis un ralentissement des travaux de terrassement sur le site de la future déchetterie, l'entreprise Eiffage a mis les bouchées doubles, entre éclaircies et temps nécessaire au séchage du sol, pour rattraper le temps perdu. Ainsi, le calendrier de l'avancement des travaux n'a pas été perturbé outre mesure.

De juin à mi-août, outre la signalisation d'approche des travaux, l'installation d'une base de vie pour les salariés et celle du panneau d'information du chantier, c'est le décapage des terres végétales qui a pris le relais.





Un mouvement des terres a été ensuite opéré pour le nivellement des arases, y compris celles des bassins de rétention des eaux pluviales (équipés d'une géomembrane). Les travaux de récupération des eaux pluviales, les opérations de raccordement de l'eau et d'enfouissement des différents réseaux ont ensuite été réalisés. Le traitement du sol, suivi d'un séchage indispensable à la bonne tenue du terrain ont précédé le début des travaux de maçonnerie avec les fondations et les édifications des bâtiments par la société CRB.

Des visites de chantiers regroupant élus de la CCPT, techniciens et entreprises se déroulent chaque semaine, à cet effet sont abordés les problèmes inhérents à un tel chantier ainsi que les solutions apportées en toute concertation. Les mois suivants seront consacrés au génie civil, à l'aménagement de la voirie à l'intérieur de l'enceinte (circulation et rampes d'accès), à la création des quais, à la sécurisation des lieux, à la pose des clôtures, à la mise en place des espaces verts et bien entendu... aux finitions.



La CCPT partenaire du moto-cross de Rozoy-sur-Serre

Les 9, 10 et 11 juillet derniers, la Communauté de communes des Portes de la Thiérache était aux côtés des organisateurs et des bénévoles du moto-cross international de Rozoy-sur-Serre. Sa mission : la mise en place d'une partie de la logistique et la gestion des déchets.



Si des subventions régionales et départementales étaient venues en aide à l'organisation de l'événement, avec comme chef d'orchestre Patrick Bernaille, président du Moto Club (MC) Rozoy, la CCPT et son prestataire, la société SEPUR, ont supporté le volet « gestion des déchets » qui ont été générés durant ce long week-end.

Car pendant une petite semaine en amont de l'événement sportif, c'est une petite ville ambulante qui s'était installée sur les hauteurs de Rozoy-sur-Serre. Des centaines de camping-cars et de caravanes, des milliers de personnes (pilotes, famille et assistance technique), ont ensuite été rejoints par des milliers de spectateurs... Toute cette foule générant des déchets, ce sont près de 17 tonnes d'ordures ménagères qui ont ainsi été collectées.

Pour ce faire, la CCPT avait ainsi fourni une borne à verre (celle généralement implantée à Apremont), 15 bacs de 660 litres pour les ordures ménagères et la même quantité de bacs pour le tri sélectif d'une contenance de 360 litres chacun. Installés sur le terrain par le service technique des Portes de la Thiérache, ces bacs ont été relevés à trois reprises par la société SEPUR.

Malgré une campagne d'affichage (schémas et instructions en langue étrangère) visant à sensibiliser le public dans son entier, force est de constater que les consignes de tri n'ont malheureusement pas été respectées. Les lieux délaissés par la foule et par le grand barnum sportif, le personnel du service technique, du service déchets de la CCPT et bon nombre de bénévoles se sont escrimés à rassembler des dizaines et des dizaines de kilos d'ordures mélangées, souillées, parsemant le camping géant itinérant et les abords du circuit...

Ce sont ainsi 17 tonnes de déchets qui ont été collectées ! Ce tri inefficace impliquait alors un enfouissement général des ordures et donc un surcoût supporté par la CCPT.

La CCPT fut également active, par le biais des agents du service technique, en installant et en démontant des chapiteaux, opération suivie d'un nettoyage complet des baches. Deux véhicules de transport collectif, appartenant à la flotte des Portes de la Thiérache, avaient également été mis à disposition pour faire office de navettes pour les personnes présentes sur le terrain et désireuses d'être transportées dans le bourg-centre. Tout ce travail mené dans l'ombre, en synergie avec les instances dirigeantes du moto-cross international et avec les « fourmis » bénévoles a permis à sa manière au succès de cet événement ! Une chose est certaine, la CCPT restera partenaire de ce type de manifestation organisée sur son territoire.



Patrick Bernaille, président du Moto-Club Rozoy : « lors de la manifestation, nous avons accueilli près de 6 000 spectateurs, mais la pluie a un peu gâché la fête à partir du samedi. Des épreuves ont dû être annulées, ainsi que le feu d'artifice, la boue accumulée sur le terrain a dû être enlevée et nous avons été obligés de retrouver en urgence des champs disponibles pour aménager de nouveaux parkings, avec des indemnités des propriétaires à la clé.

Côté déchets : c'est une honte, le manque de civisme de la part des gens est inqualifiable. Nous avons retrouvé des tonnelles abandonnées, des pneus, des bouteilles, des sacs d'ordures sur les chemins ou des déchets éparpillés sur le site, alors que la CCPT avait fait plus que le nécessaire

en mettant à disposition bon nombre de bacs, une borne à verre et que plusieurs enlèvements par la société SEPUR ont été effectués pendant le grand week-end. Aucun tri n'a été fait. Les gens se moquent de tout, une fois l'entrée payée, ils pensent avoir tous les droits, se comportent mal, sans compter les resquilleurs qui ont coupé des baillages aux abords du terrain pour ne pas avoir à payer l'entrée ! C'était l'une des plus grosses concentrations en France post-confinement, alors les gens ont fait n'importe quoi, certains ont confondu épreuves sportives avec défouloir en tout genre à ciel ouvert ! Fort de ce constat, nous avons décidé que l'an prochain, nous reviendrions à une épreuve plus à taille humaine, échelonnée sur deux jours certainement. »

Un ambassadeur du tri sur le terrain



Depuis juin, vous l'avez peut-être croisé le vendredi matin dès 5h00. Le nouvel ambassadeur de tri de la CCPT contrôle vos bacs de tri pour vous sensibiliser sur les bons gestes de tri à adopter. Si vous retrouvez un autocollant apposé sur votre bac notifiant un refus de collecte ou si vous avez des questions

concernant le tri de vos déchets, n'hésitez pas à contactez le service Déchets de la CCPT au 03.23.98.04.54 ou dechets@portes-de-thierache.fr.

Distribution de composteurs

Lors de la distribution des nouveaux bacs pucés à destination des ordures ménagères en début d'année, les habitants du territoire étaient invités à répondre à un questionnaire. Dans celui-ci, la possibilité d'acquérir un composteur de 400 litres pour la somme de 15 € (valeur d'achat par la CCPT : 60 €).

Une chose est certaine, le succès a été au rendez-vous, puisque 300 composteurs ont du être commandés pour satisfaire la demande. Le service déchets a pris attache téléphonique avec chaque requérant, l'invitant à venir retirer son composteur à la CCPT.

Bilan : depuis le 1^{er} mars dernier, ce sont près de 160 composteurs qui ont trouvé preneurs !

Si vous souhaitez faire l'acquisition d'un composteur auprès de la CCPT, le bon réflexe : 03 23 98 04 54 ou dechets@portes-de-thierache.fr.

Déchets sur la route = danger !



Aller en déchetterie déposer ses encombrants, c'est bien, et même très bien ! Mais ne pas les semer sur la chaussée lors du transport, c'est mieux !

Pour la sécurité de tous (automobilistes, motards, cy-

clistés, piétons) et pour préserver notre environnement, merci de bâcher, d'apposer un filet de protection ou de sangler correctement votre remorque si vous vous rendez en déchetterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.



Comité de pilotage (Copil) de France services itinérant : première !



Mi-juin s'est tenu le 1^{er} Copil de France services itinérant au sein des locaux de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache. Pauline Liebens, chargée de mission France services itinérant, accompagnée de Megan Keyser, chargée d'accueil a présenté son bilan annuel devant un parterre d'élus et de partenaires sociaux, certains ayant suivi l'exposé en distanciel. Anciennement Service public itinérant (SPI), ce même SPI a été labellisé France services itinérant le 30 septembre 2020. Étaient présents autour de la table : Jean-François Pagnon, président de la CCPT, Xavier Boulange, vice-président en charge notamment des actions sociales et des services à la population, Lisa Uzabiaga, cheffe de service du développement local, Estelle Callay, directrice de la CCPT, mais également des responsables de la Poste, de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques), du CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit), de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), du RAM (Relais Assistantes Maternelles), des membres de la commission d'action sociale et du service de la coordination des politiques publiques de la préfecture.

Ont participé à l'événement par le biais de la visioconférence : Pôle emploi, l'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale), la sous-préfecture, le Conseil départemental, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les défenseurs des droits. Depuis sa création en février 2020, en sillonnant 29 communes du territoire, France services itinérant a traité près de 1 000 demandes de dossiers et reçu environ 750 personnes dans son camping-car (une réelle affluence enrayée néanmoins pendant plusieurs semaines par la pandémie).



Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)... ou comment activer un véritable maillage social



Début juillet, dans les locaux de la CCPT, a été officialisée la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) co-pilotée par la CAF et la CCPT, et ce en présence de nombreux membres de la CAF, du Conseil départemental en la personne du service de la protection maternelle et infantile, des acteurs du territoire comme l'ADMR ainsi que, bien entendu, d'élus de la CCPT.

Si la CCPT soutient financièrement depuis de nombreuses années des associations qui portent par exemple des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), mais également le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), ou encore apporte une aide financière aux personnes désireuses d'obtenir leur BAFA, la CCPT informée et encouragée par la CAF a choisi d'adhérer à la démarche CTG, démarche déjà expérimentée dans plusieurs territoires qui l'ont jugée positive, efficace et pertinente.

L'objectif de la CTG est d'élaborer un projet social du territoire, c'est-à-dire de mettre en œuvre une politique sociale de proximité, dans des champs partagés entre les différents partenaires sociaux. La CTG reprend en particulier les champs d'intervention de la CAF que sont :

- l'accueil de la petite enfance,
- la parentalité et l'accompagnement des familles vulnérables,
- le temps libre et les loisirs des jeunes,
- l'animation de la vie sociale,
- la lutte contre la non-décence des logements et la prévention des impayés,
- la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle

Un programme d'actions est prévu pour une durée de 4 ans et est structuré en 6 grands axes thématiques : la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la fonction parentale, l'accès aux droits et au numérique, l'habitat et la valorisation du territoire. Si la CCPT pilote la démarche, elle n'est pas la seule à porter les actions. Il s'agit d'un véritable projet de territoire impliquant tous les acteurs agissant, directement ou indirectement, en vue d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants du territoire.

Succès pour la collecte de jouets !

Vous avez été nombreux à être venus déposer des jouets neufs et usagés à l'accueil de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache début juin, la collecte, initiée par la sous-préfecture de Vervins, s'est chiffrée par 3 bacs de 340 litres remplis de jouets.

Ces jouets seront nettoyés et réparés pour retrouver une seconde vie auprès d'autres enfants. Une fois réparés, ils seront disponibles à la vente (à prix minis) dans la boutique de Recycl'jouets à Guise au 61, rue Chantraine (à côté de la mairie) ou encore sur certains marchés, comme à Hirson. Une quinzaine de salariés en insertion et en accompagnement professionnel, spécialement formés (soudure, couture, utilisation d'imprimante 3D pour refaire de nouvelles pièces, comptabilité, vente) sont les "petites mains" de ce dispositif.



Station d'épuration : des travaux de modernisation



Mi-juillet, la station d'épuration de Dizy-le-Gros était en travaux pendant quelques jours. La raison : la mise en service d'un nouveau dispositif initié par la société Densiline nommé : Speed-O-Clar™.

Le but de ce chantier d'envergure : démultiplier la capacité hydraulique de la station d'épuration tout en s'adaptant à la structure existante (capacité de traitement augmentée d'environ 20%).

Ce dispositif technique permettra de supprimer le voile de boue et s'opposera aux remontées de ces mêmes boues, tout en absorbant une plus grande quantité d'effluents. Il concentrera les boues et réduira le débit de recirculation dans les bassins (divisé par 2) tout en alliant une économie d'énergie de 10 à 15% sur l'ensemble de la station d'épuration. Cet équipement (25 000 €) installé en partie par la CCPT, a bénéficié de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Parfondeval : les visiteurs étaient là

Le bureau d'information touristique de Parfondeval a ouvert ses portes jeudi 17 juin, avec pour cette inauguration, pour vous renseigner : Aline et Céline et... leur sourire respectif !

À tour de rôle, l'équipe féminine de l'office de tourisme de Thiérache, co-financé par la CCPT, ainsi que plusieurs saisonniers se sont relayés pour accueillir et renseigner les visiteurs, les curieux et les touristes. Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h, pendant toute la période estivale (jusqu'au 19 septembre), chacun pouvait trouver toutes les réponses à ses interrogations concernant les sites touristiques de la région, mais également flâner dans les rues de Parfondeval avec un audioguide à la main, repartir avec des produits souvenirs ou encore louer un vélo à assistance électrique. Pour la période du 17 juin au 31 août, ce sont 1 700 touristes et visiteurs qui ont poussé la porte du bureau d'information touristique, près de 300 audioguides ont été prêtés et 30 locations de vélos à assistance électrique comptabilisées.



Bilan très décevant pour la piscine intercommunale



Ouverte le 3 juillet dernier, la piscine a baissé le rideau le 28 août... et la météo catastrophique des 15 premiers jours de juillet a joué un vilain tour à cette piscine de plein air.

Les fortes chutes de pluie de juillet et des températures dignes d'un mois d'octobre ont refroidi les ardeurs de bon nombre de nageurs et de personnes désireuses de venir se rafraîchir dans ou hors des bassins. Avec une fin de mois plus clémente et malgré l'instauration du pass sanitaire, le nombre d'entrées est reparti à la hausse. La piscine a en revanche bu la tasse en août, là encore à cause d'une météo exécrable. Énorme satisfaction néanmoins du côté des cours particuliers de natation, pris d'assaut par les futurs nageurs.

Un autre bon point à décerner : la grosse affluence des aficionados de l'aquagym et de l'aquagym douce (une innovation 2021).

Conclusion : s'il avait besoin de le préciser, une météo désastreuse ne fait pas bon ménage avec le nombre de visiteurs. En 2021 : 4 320 entrées / 2020 : 8 500 entrées / 2019 : 10 200 entrées.

Cap'Jeunes à la CCPT



La CCPT s'est engagée en début d'année dans la démarche du dispositif CAP'Jeunes mis en place par le Conseil départemental.

Sophia, 17 ans, demeurant à Raillimont a ainsi travaillé 15 jours, lors de la première quinzaine d'août, au secrétariat de la CCPT (archives, rangement, entretien des locaux...), quant à Yohan de Rozoy-sur-Serre, il a été accueilli par le service technique. Indemnités pour les deux semaines passées au sein de la CCPT (200 € pris en charge par le département et 360 € pour la CCPT), avec l'argent, Sofia va financer une partie de son permis de conduire, quant à Yohan, la somme récoltée sera investie dans l'achat d'un ordinateur.

CAP'Jeunes, c'est gagnant/gagnant !

Le dispositif : un jeune de 16 à 21 ans s'engage auprès d'une collectivité d'accueil (commune, communauté de communes, communauté d'agglomération, centre communal d'action sociale...). En échange de 35 ou 70 heures d'action citoyenne, il reçoit une indemnité forfaitaire du Département et de la collectivité d'accueil, pour couvrir une dépense « utile » dans le cadre de son projet d'évolution personnelle : permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport. Travaux paysagers, peinture, entretien de locaux, archivage... les jeunes participent à la vie de la collectivité tout en bénéficiant d'un coup de pouce financier : 280 € pour 35h, 560 € pour 70h.

À la découverte des insectes et des chauves-souris du bocage thiérachien



Les sorties nature organisées par les Portes de la Thiérache et animées par le CPIE en juillet et août derniers ont résolument trouvé leur public !

Samedi 3 juillet, s'est déroulée une sortie nature sur le site du Franc Bertin près de la commune des Autels. Animée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des pays de l'Aisne, en la personne de Guénael Hallart, ladite sortie a réuni une quinzaine de personnes. Avant la chasse inoffensive des insectes, un petit briefing avait été improvisé sur la place du village pour donner toutes les explications sur le matériel à utiliser. À l'issue, filet fauchoir (sorte de filet à papillons) ou technique du battage* n'avait plus aucun secret pour les apprentis entomologistes, qui pouvaient aller écumer les prairies du bocage thiérachien.

**Le battage, dans le but de récolter des insectes, s'effectue grâce à une toile rectangulaire appelée « parapluie japonais ». La personne tape ou bat (d'où le nom) les branches et arbuste avec un long bâton. Les insectes tombent alors directement sur le parapluie japonais tenu en dessous de la branche battue.*

Près de 30 curieux et passionnés s'étaient donnés rendez-vous samedi 28 août à la tombée de la nuit sur la place des Autels pour observer les chauves-souris et les papillons de nuit à l'occasion d'une sortie nature, animée là encore, par Guénael Hallart du CPIE.

Enfants, munis de filets à papillons et motivés comme jamais et adultes, ayant bravé les averse passagères ont pu suivre les explications avisées et professionnelles de Guénael.

Le matériel d'observation implanté dans le bocage du Franc Bertin, côté papillons, c'est une vingtaine d'espèces qui a pu être observée : ici une citronnelle rouillée, là une pyrale ou encore le « fameux » papillon de la chenille processionnaire, dans le ciel, rasant les toitures, des pipistrelles communes et d'autres espèces de chauves-souris ont ravi le public.

Tout le monde, enchanté de cette parenthèse naturaliste, a pu déguster le verre de l'amitié, cidre et jus de pommes, offert par la CCPT, pour clore cette belle soirée très instructive.



Formation échafaudage à la CCPT

Les salariés du chantier d'insertion sont retournés le temps d'une matinée sur les bancs de l'école pour assister à une partie théorique consacrée à la formation « échafaudage ». En ce mardi 24 août, ce sont 6 salariés qui ont écouté attentivement le cours dispensé par Didier Bourgeois, l'encadrant du chantier d'insertion mais aussi instructeur. Une matinée consacrée à la partie théorique, suivie par une journée et demie sur le terrain de la ZAC de la Praille de Rozoy-sur-Serre, pour la mise en pratique des connaissances acquises. La semaine suivante, une seconde session a eu lieu pour 5 autres salariés du chantier d'insertion.



Chantier d'insertion : un été plus que studieux



Depuis plusieurs mois maintenant, le chantier d'insertion s'affaire dans des locaux situés dans la cour de la CCPT, composés d'un rez-de-chaussée et de deux étages qui accueilleront à terme les bureaux et l'espace de vie sociale de l'association TACT.

Après une partie consacrée avant les vacances estivales au gros œuvre et à la démolition (enlèvement des gravats, coulage d'une dalle), c'est le renforcement des plafonds et des parquets (pose de nouveaux bastinges et de solives), le raillage, l'isolation et l'installation de placos qui ont fait suite.

À noter que des artisans du territoire travaillent également à la réfection des lieux où chacun excelle dans son domaine de prédilection : huisseries, électricité, menuiseries, chauffage et sanitaire.

Sous la houlette de Didier Bourgeois, l'encadrant du chantier, les équipes travaillent d'arrache pied. Résultat : les travaux avancent à vitesse grand V... une livraison des locaux est d'ores et déjà envisageable avant la fin de l'année.



Le camping-car France services itinérant new-look !



Le camping-car France services itinérant de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache a changé de look et ce grâce à une nouvelle signalétique réalisée par société ABC Enseignes basée à Sissonne.

Reprenant la charte graphique de la CCPT, le « nouveau » camping-car se veut plus visible et reconnaissable auprès de la population désireuse de se faire accompagner dans les démarches administratives (numériques et papiers) auprès des organismes partenaires ou obtenir des renseignements divers et variés.

Sur les flancs de la carrosserie, outre les logos des partenaires et des financeurs, sont repris les services apportés par les deux agents polyva-

lents et spécialement formés Pauline et Mégan à votre disposition pour apporter toutes les réponses à vos interrogations : gratuité, proximité, simplicité, information, discrétion et écoute.

Depuis son instauration en février 2020, le camping-car France Services Itinérant sillonne les routes du territoire, pour stationner le temps d'une matinée ou d'un après-midi dans 29 communes sur les 30 que compte la CCPT... Et le succès est au rendez-vous, puisque depuis cette date, ce sont 900 usagers qui ont poussé la porte du camping-car, les agents ont quant à elles traité près de 1 250 demandes et dossiers.



Plus d'infos : Tél.: 06 66 79 39 43.

Mail : pliebens@portes-de-thierache.fr

Mail : mkeyser@portes-de-thierache.fr

TACT : la solidarité est de mise



Depuis le mois de juin, l'association Thiérache Animation Culture Tourisme (TACT) assure au sein des locaux de la CCPT, la distribution de paniers alimentaires solidaires auprès de personnes défavorisées de Rozoy-sur-Serre et des environs. À la genèse de cette initiative : la Mutuelle sociale agricole (MSA).

Tous les 15 jours, des paniers de fraîcheur et de qualité d'une valeur de 25 à 30 € sont distribués à près de 20 foyers bénéficiaires et agréés par la MSA, qui en retour ne déboursent que la somme de 5 €. Aux manettes de l'opération : Isabelle Éloire, la présidente de TACT, épaulée par Céline Lavenant, responsable de l'espace de vie sociale de l'association, mais également par plusieurs bénévoles.

En amont, sont assurés les contacts et les commandes auprès de producteurs locaux pour acquérir des légumes, de la viande, des fruits, des œufs ou encore des produits laitiers, selon le principe d'une démarche de proximité, s'inscrivant sur le

mode des circuits courts. Une opération gagnant-gagnant, puisque les professionnels peuvent ainsi écouler leurs produits et ainsi, par un tel soutien, s'ouvrir à de nouveaux débouchés.

Il est à noter que ce genre d'opération a été mené dans différentes communautés de communes de la Thiérache, grâce au financement de la MSA, du Conseil régional des Hauts-de-France, ainsi que de la Caisse d'allocations familiales.

Le RAM devient le RPE

Le Relais Assistantes Maternelles devient le Relais Petite Enfance par la nouvelle loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) qui contient un volet entièrement dédié à la petite enfance. Entrée en vigueur : dès ce mois de septembre ! À noter qu'en 2021, la participation financière de la CCPT, partenaire du RAM, s'élève à 27 450 € sur un total prévisionnel des dépenses de 46 400 €.



Ce volet réforme les modes d'accueil, et a pour objectif de clarifier les différentes règles qui régissent l'accueil des jeunes enfants afin d'en faciliter l'acceptation, l'application et surtout de garantir au maximum une sécurité et une qualité d'accueil uniforme pour les enfants.

Cette réforme des modes d'accueil a donc à la fois un impact sur l'activité des assistantes maternelles, bien sûr, mais aussi sur celle des enfants ou encore des parents. Le gouvernement promet que cette réforme des modes d'accueil apportera aux enfants « *plus de sécurité, plus de confort, plus de découverte. En un mot, plus de qualité dans l'accueil* ».

Les principaux points de la réforme :

- Instaurer pour les établissements des standards de surface, de décibels et de luminosité, afin que tous les enfants accueillis en crèche bénéficient d'environnements confortables.
- Tout en préservant le statu quo sur le taux d'encadrement (pour mémoire : un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas, et un pour huit enfants qui marchent), offrir la faculté d'opter pour un taux d'encadrement unique d'un professionnel pour six enfants.
- Favoriser l'accueil en crèche ou par des assistantes maternelles des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques et nécessitant des soins réguliers, en reconnaissant aux professionnels la possibilité d'administrer certains médicaments et traitements.
- Poser le principe d'un contrôle des antécédents judiciaires de l'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant.
- Permettre de créer, sans délai, des places de crèches supplémentaires en portant à douze enfants la capacité d'accueil maximale des micro-crèches.
- Ouvrir de nouvelles possibilités pour les assistantes maternelles, comme exercer, même seules, en tiers-lieu c'est-à-dire ailleurs qu'à leur propre domicile.
- Sur le long-terme, l'expérimentation de guichets administratifs uniques pour les porteurs de projets d'accueil faciliteront considérablement leurs démarches et accéléreront la création de nouvelles crèches.
- Lever par ailleurs des freins importants à l'accueil en horaires atypiques, c'est-à-dire tôt le matin ou tard le soir, en autorisant les établissements à ce qu'un seul professionnel puisse dans ces horaires accueillir jusqu'à trois enfants alors qu'aujourd'hui deux professionnels sont exigés dès le premier enfant.
- Les remplacements entre assistantes maternelles seront rendus plus simples, y compris celles exerçant en maison d'assistante maternelle.
- Permettre le bénéfice de la médecine du travail aux assistantes maternelles, et renforcer les missions d'accompagnement professionnel des RPE, en particulier pour l'accès à la formation continue.
- Enfin, dans l'ensemble des territoires des Comités Départementaux des Services aux Familles, la réforme des modes d'accueil du jeune enfant organisera le dialogue local entre l'ensemble des autorités concernées : État, collectivités locales, caisses d'allocations familiales, familles et professionnels.



Marie Roy, animatrice au désormais RPE, l'éveil des P'tits Loups à Montcornet :

« La loi ASAP cible plutôt les crèches et il n'y en a qu'une sur notre territoire (une micro-crèche privée à Montcornet). Les changements ou modifications incluses dans cette loi, concernant les assistantes maternelles étaient déjà en vigueur au sein de notre structure. Nous faisons déjà de l'accompagnement des familles ou des recherches ciblées pour des besoins de garde particuliers. En revanche le changement d'appellation Relais Petite Enfance, offre beaucoup plus de visibilité aux parents et aux futurs parents, il est plus parlant que le terme Relais Assistantes Maternelles. »

Grâce à cette évolution, une page Facebook a vu le jour. Intitulée « RPE l'éveil des P'tits loups », tout un chacun pourra y retrouver le planning des activités et des animations, des articles de presse en lien avec la petite enfance, des infos juridiques ou pratiques à destination des assistantes maternelles et des parents.



La France, le pays des 400 + 1 fromages !

À Sainte-Geneviève, « le Savoureux de la Thiérache » est né ou plutôt renaît de ses cendres ! Guy Fricoteaux a décidé de marcher sur les traces de son père en relançant ce fromage au lait de vache. Un fromage bio, fruit d'une certaine nostalgie et d'un professionnalisme certain !



À 61 ans, Guy Fricoteaux a décidé de changer de vie, avec un projet qu'il murissait depuis pas mal de temps. Ingénieur informatique dans le milieu bancaire, puis dans un grand laboratoire pharmaceutique international pendant plus d'un quart de siècle, un plan social plus tard, le voilà presque contraint et forcé de repartir presque à zéro. D'autres auraient profité de ce break et des indemnités pour prendre de longues vacances au soleil, lui a choisi une autre aventure, celle de construire une fromagerie et de produire le « Savoureux de la Thiérache ».

Fromage à pâte molle et à croûte lavée, ce fromage unique dans l'Hexagone n'a pas pu bénéficier de l'appellation d'origine protégée Maroilles... et ce, à 5 km près ! Un petit caillou dans la chaussure de Guy Fricoteaux qui ne semble le gêner aucunement : « *en fait, ce n'est pas plus mal, ainsi, j'ai mon indépendance et je peux faire revivre le fromage que mon père, Pierre, herbager, a produit pendant 27 ans, jusqu'au milieu des années 90. C'est une manière de lui rendre hommage, de reproduire ses gestes et de faire revivre un produit de grande qualité* ».

Humilité et probité

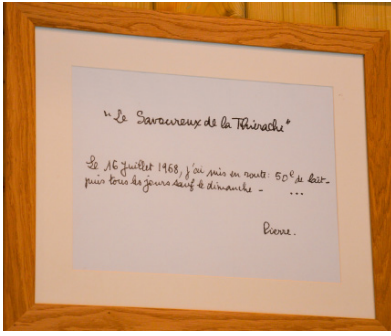
Mais on ne s'improvise pas fromager, alors, c'est avec beaucoup d'humilité que Guy retourne sur les bancs de l'école pour suivre des formations à Poligny dans le Jura à l'école nationale d'industrie laitière, puis près de Dijon, pour parfaire la conduite du plan de maîtrise sanitaire.

Encouragé et épaulé par son épouse Carole et ses trois enfants, Guy a imaginé et planché sur les plans de sa future fromagerie, puis a retroussé ses manches pour que le rêve devienne réalité. Avec abnégation, courage et beaucoup d'huile de coude, le permis de construire en poche, le gros œuvre du bâtiment est « avalé » (terrassement, fondation, dalle, pose de parpaings, plancher, carrelage, écoulement, peinture...), les artisans choisis dans un périmètre restreint (rayon de moins de 40 km), s'occupent quant à eux de la charpente, de la toiture, de la plomberie, de l'électricité, des huisseries extérieures et du crépis.

Soutenu en permanence par la METS (Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre), en la personne notamment d'Aurélie Delbruyère, Guy élabore patiemment un plan de financement et constitue un dossier d'aides à la création d'entreprise. Après étude dudit dossier et suite à un avis favorable des élus, il perçoit une subvention à hauteur de 6 000 € de la part de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache. La région Hauts-de-France n'est pas en reste, puisque la somme allouée, lui permet de financer partiellement un véhicule de transport et d'agencer son espace de vente.



Fruit d'un partenariat avec le GAEC de la Petite Prée à Archon, couplé à un intérêt commun, Guy va se fournir en lait bio chez ces éleveurs, amoureux également du bon, du bien et du bio. « *Je table sur trois productions hebdomadaires de fromages, soit 500 litres de lait à chaque fois c'est un objectif à atteindre d'ici un ou deux ans. J'ai donc investi dans un matériel adéquat pour le transport, une camionnette équipée d'un tank de 500 litres où le lait sitôt trait est transporté pour éviter les chocs thermiques et ainsi préserver toutes les qualités intrinsèques du lait, que ce soit au niveau du calcium ou encore des protéines comme la caséine. La boucle est ensuite bouclée, puisque le GAEC reprendra le lactosérum résiduel après la fabrication des fromages pour nourrir les cochons, un élevage remis au goût du jour pour l'occasion.* »

« Savoureux », mais pas seulement...

Si Carole, l'épouse de Guy a été un soutien de chaque instant dans l'élaboration du projet, ce dernier finalisé, elle n'en oublie pas pour autant de mettre la main à la pâte, se révélant être une cheville ouvrière indispensable dans tout le processus minutieux de production.

Trois formats de « Savoureux » seront à la vente, soit directement à la fromagerie, sur des étals de marchés comme à Laon ou Reims, et d'autres encore, une autre piste étant à l'étude quant aux commerces de proximité. Dans les tuyaux du laboratoire également : la mise sur le marché d'un camembert bio au lait cru baptisé « Le petit Fricoteaux », ainsi que des yaourts bio aux fruits (brassés ou fermes au parfum citron et vanille) !

Un film pouvant être résumé par « De l'herbe au fromage », reprenant les étapes de l'élaboration du produit sera projeté au niveau de l'espace point de vente de la fromagerie, une visite des lieux, ainsi que des dégustations mensuelles sont programmées les premiers vendredis de chaque mois.

Étagères en bois brut, comptoir, mezzanine, murs en lambris, suspensions florales, décoration soignée et échelle de meunier composent ce point de vente où règne une ambiance chaleureuse et cosy. Dans cet espace, un subtil agencement du plancher, muni de dalles de sol en verre trempé et d'un éclairage particulier, permet d'observer l'affinage des fromages en cave.

Température ciblée, degré d'hygrométrie imposé, hygiène stricte, ferments choisis (mais non révélés par le propriétaire, secret de fabrication oblige !), goût, texture, validation des tests effectués en amont pendant près de 2 mois avec un expert fromager, aval définitif de commercialisation après inspection rigoureuse de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations (le gendarme de la consommation)) et du bureau Véritas pour la certification Bio, les premiers « Savoureux » devraient assurément trouver leur place sur les tables des gourmands et des gourmets en octobre, voire pour clore le repas avant la bûche de Noël !

Fromagerie Fricoteaux

15, Grand rue

02340 Sainte-Geneviève

Tél. : 06 59 80 84 14

(une page FB et un site Internet sont en cours d'élaboration)

Le « Savoureux » : une histoire de temps !

1) L'ensemencement

Tout l'art du fromager réside dans l'appréciation des différents facteurs d'ambiance qui sont : la température du lait, son acidité et donc son PH, son taux de protéines et de matière grasse. Le lait de la traite estensemencé par des ferments.

2) L' emprésurage

L'opération s'effectue entre 34 et 35°C. On incorpore de la présure au lait pour obtenir le caillé.

3) Le travail du caillé

Une fois le lait coagulé, il est découpé en cubes à l'aide d'un tranche caillé en inox. Le décaillage va servir à accélérer la séparation du sérum du caillé.

4) La mise en moule

Le caillé est mis dans un moule perforé et de forme carrée pour permettre l'égouttage et au fromage de prendre sa forme définitive.

5) Le retournement et l'égouttage

Au cours de la journée, plusieurs retournements des fromages auront lieu (3 minimum). Ils passeront plusieurs heures dans une pièce dont la température ne descendra pas sous les 16°C avant d'être démoulés et ensuite salés.

6) Le salage

Les fromages sont immergés dans un bain de saumure (sel de Camargue bio) pour favoriser la formation de la croûte et apporter une protection contre les bactéries. Le temps est variable selon la taille du fromage.

7) La poussée du bleu

Aussitôt sortis de la saumure, les fromages sont mis au séchoir. C'est la première phase de maturation, durée pendant laquelle ils seront retournés fréquemment. Au bout de quelques jours, ils prennent une couleur bleue (flore naturelle) qui va neutraliser l'acidité du fromage.

8) L'affinage

Les fromages sont régulièrement brossés pour enlever les moisissures bleues et permettre aux ferments du rouge (la couleur orangée du fromage) de se développer. La cave est maintenue à un taux d'humidité de 95% et à une température comprise entre 12 et 15°C. Ils seront mis en vente le plus souvent à la 5^{ème} semaine d'affinage.

9) Le conditionnement

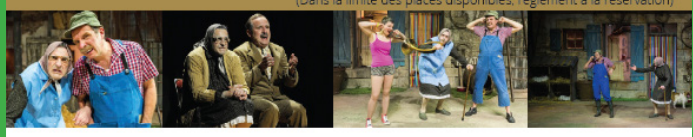
Le fromage est emballé sur place et stocké à 4°C maximum lorsqu'il est suffisamment affiné.





L'association T.A.C.T. organise une sortie :
au spectacle des Bodin's
Le dimanche 28 novembre 2021
au Capitole de Châlons-en-Champagne

Inscription jusqu'au lundi 1er novembre
(Dans la limite des places disponibles, règlement à la réservation)



Départ : 12h30 **Retour : 20h00**

Tarif : 45€

Annulation soumise à la réglementation

Sous réserve des dispositions gouvernementales en vigueur

T.A.C.T.
94, rue de la Neuville
02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tél : 03.23.98.50.39
mail : tactassociation@gmail.com




SORTIE NATURE
Samedi 30 octobre 2021
14h00 - 16h30
Bocage du Franc Bertin
LES AUTELS
« À la découverte des mammifères sauvages »

GRATUIT - Ouvert à tous
RDV sur la place du village à 13h45

Une activité proposée par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
Animation par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne
(Prévoir une paire de bottes et des vêtements de pluie)



CRÉER P-UR
ENTREPRENDRE
... aux Portes de la Thiérache

PERMANENCES - 2e semestre 2021

Entretiens personnalisés avec un conseiller à la création d'entreprise de la METS sur rendez-vous au **03.23.91.36.50**

PLANNING

- 28 septembre 2021
- 2 novembre 2021
- 7 décembre 2021

Venez rencontrer **Claire BOUDEE** de 13h30 à 15h30
Conseillère entreprise à la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre
A la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320, rue des Versaux à Rozoy-sur-Serre

De document est certifié par l'Union Européenne :



CONCERTS
Du 25 septembre au 02 octobre
17ème Semaine Musicale

80'Wave
Samedi 25 septembre 20h30 à Brunehamel
Années 80 violonnisé

Watcha tribu
Lundi 27 septembre 20h30 à Dizi-le-Gros
Musique populaire

Sunday Jazz 3.0
Vendredi 01 octobre 20h30 à Rozoy-sur-Serre
Jazz classique

Tribute Goldman
Samedi 02 octobre 20h30 à Chaourse
Goldman

Sous réserve des dispositions gouvernementales et des gestes barrières.

03.23.98.50.39
tactassociation@gmail.com

1ère partie des concerts assurée par L'École de Musique de Tact

